

N°11 / PRINTEMPS-ÉTÉ 2021

Autour du Golfe



Parc
naturel
régional
du Golfe
du Morbihan
Park ar Mor Bihan

JOURNAL DU PARC NATUREL RÉGIONAL DU GOLFE DU MORBIHAN



Vivre avec
les arbres



Une autre vie s'invente ici

www.parc-golfe-morbihan.bzh

Édito

Pennad-stur



Monique CASSÉ
Directrice du Parc naturel
régional du Golfe du
Morbihan

À la rencontre de l'arbre

La Fondation pour la recherche sur la biodiversité a mis en évidence les liens qui existent entre perte de biodiversité et accroissement de maladies infectieuses¹.

Ainsi, la crise sanitaire que nous vivons depuis plusieurs mois nous questionne sur notre rapport avec la nature. Confinement, déconfinement, reconfinement, couvre-feu, déconfinement, reconfinement, cette succession de mesures a bouleversé de manière inédite notre quotidien.

Notre liberté d'accès à la nature a été restreinte, bousculée. Pour certains, cela a révélé le besoin essentiel d'être au cœur du vivant, voire du sauvage, pour d'autres exacerbé celui de se reconnecter au vivant.

Marcher au bord de la mer, se promener en forêt, observer le passage des oiseaux migrateurs, apprendre la reconnaissance des plantes, connaître les algues sont autant de manière de répondre à ce besoin, de comprendre notre place d'humain et de penser et re-penser nos interactions et nos interrelations avec l'ensemble du règne animal comme végétal.

Nous avons choisi d'explorer au fil des pages de ce magazine ce qu'est un arbre, les services insoupçonnés qu'il nous apporte, les moyens de le préserver, son avenir au regard du changement climatique, les démarches et actions que le Parc naturel régional et ses partenaires conduisent en faveur des arbres. En effet quoi de plus proche et accessible qu'un arbre, dans notre jardin, dans notre rue, dans les parcs de la ville, le long du sentier littoral, dans le paysage des îles et îlots du golfe, en voûte sur les routes de charme, dans les haies du bocage, en bosquets ou en boisements...

Ober anaoudegezh get ar gwez

An Diazevadur evit an enklaskoù à ar bevlieuseurteud en deus lakaet anat al liammoù a zo etre ar c'holl bevlieuseurteud ha kresk ar poreoù¹.

Evel-se e sav goulennoù diàr hon darempred get an natur da-heul an enkadenn yec'hedel omp enni abaoe meur a viz zo : kenfiniñ, digenfiniñ, adkenfiniñ, keulfe, digenfiniñ, adkenfiniñ, gwall dreboulet eo bet hor buhez pemdez get an heuliad diarbennoù-se.

Krennet, eilpenet eo bet hor frankiz da vonet en natur. Lod eo deuet splann d'o spered an ezhomm bras da vout e-kreiz ar bev, gouez zoken, ha lod all lemmoc'h o hini da adskoulmiñ get ar bev.

Bale àr an aod, pourmen er c'hoadoù, sellet ouzh nij al laboused tremeniat, deskiñ anavout ar plant, anavout ar bezhin zo kement a zoareoù da respont d'an ezhomm-se, da gompren hol lec'h evel tud ha da soñjal ha da adsoñjal en hon etregwredoù hag an darempredoù etre ni hag ar riezadoù loenel ha struzhel.

Choazet hon eus dizoloiñ a-hed ar pajennoù-mañ petra eo ar gwez, ar sikour dianav a zegasont dimp, penaos o gwareziñ, o amzer da zonet dirak ar cheñchamant hin, an difraeoù hag an oberoù kaset da benn get ar Park natur rannvroel hag e gevelerion evit ar gwez. Petra zo nesoc'h hag aesoc'h da dizhout evit ur wezenn, en hor jardin, en hor straed, e parkoù kêr, a-hed gwenoddennoù an arvor, e maezioù inizi hag enezennoùigoù ar Mor-Bihan, e bolzoù dreist an hentoù kaer, e girzhier an argoad, a vodadoù pe a goadadoù...

¹ Synthèse des connaissances scientifiques sur la question publiée par la Fondation pour la recherche sur la biodiversité, rendue à la ministre de la Transition écologique le 22 mai 2020.

Sintezenn ar ouiziegezh skiantel àr ar c'hraf-se embannet get an Diazevadur evit an enklaskoù àr ar bevlieuseurteud d'ar 15 a viz Mae 2020, kaset da vinistrez an Treuzkemm ekologel d'an 22 a viz Mae 2020, da-geñver devezh etrebroadel ar bevlieuseurteud.



Sommaire

3 LE PARC EN ACTIONS

Bientôt un climat proche de celui du Pays basque
Quels arbres pour les rivages du Golfe ?
L'arbre essentiel dans les trames vertes et bleues
L'arbre au cœur de la transition alimentaire
Les Conseils du Parc

7 VIVRE AVEC LES ARBRES

Les vergers, un patrimoine à préserver
Protégez cet arbre
L'arbre est capable d'interagir avec nous
Face à la tempête
Des arbres protecteurs du trait de côte
À l'île d'Arz, des agriculteurs agroforestiers
Un réseau de chaleur vertueux
Les perches ostréicoles, une tradition vivace
L'évolution des forêts, un mouvement perpétuel
Nous aidons les forêts à s'adapter au changement climatique
L'arbre en ville, un bienfaiteur... en péril
Produire du bois en préservant la biodiversité
Un arbre stocke en un an le CO₂ quotidien d'un Français
Les têtards, des arbres habitats
Des arbres remarquables
Micro-forêts, avantages et faiblesses

13 FAIRE ET DÉCOUVRIR

Pourquoi un arbre c'est vivant ?
Partageons les gestes en faveur de la biodiversité
Où observer les oiseaux ?
Un bon élagage pour préserver les arbres
Le grand capricorne, un ingénieur écologique

15 ÇA S'EST PASSÉ / À VENIR

16 LE PARC, À VOUS D'AGIR



Journal du Parc naturel régional
du Golfe du Morbihan
n°11 Printemps - été 2021
8, boulevard des Îles - CS 50213
56006 VANNES cedex
Site internet : www.parc-golfe-morbihan.bzh
Courriel : contact@golfe-morbihan.bzh
Directeur de publication :
David LAPPARTIENT
Rédaction : TUD Presse (Raphaël Baldos,
Charlotte Viart - www.tudpresse.fr),
équipe du Parc
Comité de rédaction :
Commission communication, équipe du Parc
Ont contribué à ce numéro :
Irène Béguier, Monique Cassé, Thomas Cosson,
Morgane Dallic, Sophie Giraud, Juliette Herry,
Fabrice Jaulin, David Lédan, Maden Le Crom, Xavier
Le Gallo, Agathe Mériaux, Annaëlle Mézac, Hugo
Robert, Zarah Simard, Benjamin Simon et mention
spéciale à Alexandre Crochu !
Relecture : Monique Cassé,
Morgane Dallic, Fabrice Jaulin
Photographies et illustrations :
Couverture : David Lédan
Banque d'images : PNRGM : A Crochu,
D Lédan, F Jaulin, L Maroutaëff
P3 : H Le Boulter / P6 (Agroécologie) :
F Jaulin ; (Conseil scientifique) : B Perrin
P8 : L Tillon / P9 (Chaufferie Bois Auray) :
C Le Bars/AQTA ; (Perches) : Y Jégat
P10 (Histoire) : F Jaulin ; (O Forestier) :
N Petrel/ONF / P11 (CO2) : Clim'actions Bretagne
Sud / P12 (Micro-forêts) : Licence
Creative Commons Attribution
P16 (Savez-vous planter ?) : Les locomoteurs
Dessins P4, P11 et P13 : A Mériaux
Conception et réalisation :
Benjamin DEAL / www.benjamindeal.fr
Impression : Cloître Impression
Imprim'Vert - imprimé sur papier Recyclé
Tirage : 75 000 exemplaires
Parution : semestrielle
Dépôt légal : 1^{er} semestre 2021
Distribution : les communes du PNR
ISSN : 1760-107X



LE PARC EN ACTIONS

ar Parc é labourat



Interview



Bientôt un climat proche de celui du Pays basque

Spécialiste de l'arbre et conseil du Parc sur le projet de Plan de Paysage pour le renouveau de la végétation arborée*, **Hervé Le Boulter** s'est confié dans *Autour du Golfe* sur sa vision de l'arbre dans le Golfe du Morbihan, aujourd'hui et dans les années à venir.

En quoi l'implication des acteurs publics est-elle importante ?

Les structures publiques sont les seules à pouvoir préserver les paysages. Contrairement aux acteurs privés, les acteurs institutionnels peuvent prendre des décisions sur un temps assez long, et collecter le budget nécessaire pour cela, sans pour autant devoir gagner de l'argent. L'implication forte des élus locaux de communes et communautés de communes est aussi essentielle. Et je constate que c'est le cas à Vannes, Séné, Crac'h, et ailleurs. Mais surtout, les décisions doivent se prendre en concertation avec la société civile.

Que pensez-vous de la méthode employée par les Parcs ?

La méthode des Parcs, et celle du Golfe en particulier, a le mérite de prendre son temps. Poser les choses, associer les gens, lancer des études, avant que les élus locaux ne prennent des décisions, c'est à mon avis exactement ce qu'il faut faire. Les actions décidées dans l'urgence coûtent cher et leur efficacité n'est que de courte durée.

Comment a évolué la végétation dans le Golfe du Morbihan ?

Il y a 100 ans et même moins, le long de la rivière de Pénerf par exemple, c'était tout pelé ! C'est au moment du développement du tourisme balnéaire, dans les années 1900-1920, que le cyprès de Lambert a été beaucoup planté autour des villas, ainsi que l'orme. Un peu comme les pins maritimes dans les Landes. Aujourd'hui, le cyprès de Lambert est victime de l'érosion et du piétinement, et ses racines sortent fréquemment de terre. D'où parfois des décisions d'abattage, ce qui n'est pas évident à admettre par la population. Il est important d'expliquer !

Quel impact le changement climatique est-il en train de produire sur la végétation autour du Golfe ?

D'ici à 2050, le Golfe devrait se retrouver avec un climat proche de celui de Saint-Jean-de-Luz au Pays basque, c'est-à-dire presque sans gel comme c'est déjà le cas actuellement, avec plus de chaleur au printemps et en été, et toujours de la pluie.

La végétation pourra donc pousser sans souci ! J'aurais tendance à préconiser des plantations de chêne vert et de chêne liège (pour les ombres assez épaisses qu'il crée), mais peu de résineux. Et pourquoi pas des agrumes : orangers, citronniers ! Ces suggestions n'engagent que moi, car ces choix devront se faire en concertation avec la population.

Quel est l'axe de travail principal pour le Parc naturel régional du Golfe du Morbihan en ce qui concerne les arbres ?

Quand j'étais gamin - j'ai longtemps vécu à Conleau -, il y avait peu de circuits piétons le long de la côte. Désormais, il y en a partout. Il y a parfois trop de monde à y circuler en même temps, notamment en été. La Bretagne est aussi en train de devenir une région très prisée ; sa population va croître ! Il faut vraiment réguler les accès afin de protéger les sols, d'autant que le niveau de la mer monte, et que celui de la terre recule. *

* Hervé Le Boulter est spécialiste de l'arbre, ex-Directeur de la Pépinière de Guéméné-Penfao, responsable du Réseau Forêt de France Nature Environnement, membre du Conseil économique social et environnemental et conseil du Parc sur le Plan de Paysage Renouveau de la végétation arborée.



Quels arbres pour les rivages du Golfe ?

Imaginer les paysages de demain



Dans le cadre du projet *Renouveau de la végétation arborée*, le Parc enquête, phosphore et planifie. Objectif : retenir des solutions efficaces pour répondre sur mesure aux besoins des paysages, le tout dans un contexte de changement climatique.

Chaque visite des rives du Golfe offre un nouvel émerveillement. Ce paysage étant un bien commun, son devenir doit se définir communément. C'est le cas pour ses arbres, dont l'avenir, faute de stratégie globale de gestion, n'est plus assuré. Pour y pallier, l'élaboration d'un Plan de Paysage se poursuit¹. Les réflexions sont collégiales : institutions, élus, associations, socio-professionnels, habitants. Des visites-ateliers sur terre et en mer, des enquêtes auprès des services communaux et des habitants, ainsi qu'un

état des lieux forestiers ont alimenté les réflexions techniques et scientifiques sur les solutions à trouver.

Biodiversité, sentier côtier, réchauffement, paysage, activités et attentes des habitants sont à réunir.

Vers où va-t-on ?

Deux orientations majeures sont retenues : renforcer la vie et la diversité des écosystèmes du rivage et repenser ces paysages arborés et habités au regard du changement climatique.

Cela signifie que les acteurs publics devront : favoriser cette mosaïque de paysages diversifiés tant appréciée et indispensable à la diversité écologique ; restaurer des milieux dégradés et aussi des sols compactés car trop foulés ; anticiper et s'adapter aux aléas climatiques (chute lors des tempêtes, atténuer

l'érosion, gérer le risque incendie, etc.) ; renforcer les continuités vertes entre les différents milieux naturels et urbanisés ; choisir des essences d'arbres, adaptées au changement climatique, en fonction des situations, pour maintenir des ambiances et des écosystèmes, etc.

Un programme concret et des méthodes pour y répondre

Avant la fin d'année, le programme élaboré au gré de la démarche sera transmis aux communes et pouvoirs publics afin qu'ils puissent s'y référer lors de leurs futurs aménagements.

23 fiches-action seront remises et téléchargeables sur le site du Parc. Pour chaque proposition, un exemple de réalisation déjà à l'œuvre permettra de s'appuyer sur des expériences menées par d'autres.

L'anticipation n'est pas une science exacte. Le Parc recherche aussi des solutions fondées sur le fonctionnement de la nature. Le territoire expérimentera et ce qui présentera des résultats positifs sera retenu ! *



¹ Le Plan de paysage pour le Renouveau de la végétation arborée des rives du Golfe est soutenu par le ministère de la transition écologique et la Région Bretagne. La Direction départementale des territoires et de la mer (État) et le Centre régional de la propriété forestière ont accompagné l'équipe.



L'arbre essentiel dans les trames vertes et bleues

Biodiversité

Entre les trames vertes et bleues, la présence de l'arbre est un élément indispensable. Le Parc agit pour renforcer la place de l'arbre et lutter contre la perte de biodiversité.

Comment SONT RÉPARTIS LES ARBRES SUR LE TERRITOIRE DU PARC ?

Si l'on schématise l'arbre dans les trames vertes et bleues du territoire : au nord, les peuplements forestiers sylvicoles et quelques peuplements naturels avec les Landes de Lanvaux. Puis le lien avec le littoral au travers d'une sous-trame agricole très présente composée de haies et bosquets/petits boisements.

Et enfin le littoral avec un bocage plus lâche, une végétation historiquement plus basse, mais complétée par beaucoup de plantations résineuses et horticoles.

Le fil rouge de cette trame se retrouve au travers des cours d'eau, bordés de boisements de rives, qui prennent leur source dans les Landes de Lanvaux ou ses contreforts et descendent vers le littoral.

C'est quoi les trames vertes et bleues ?

La trame verte, c'est tout ce qui est terrestre. La trame bleue, ce sont les milieux aquatiques d'eau douce. Les trames sont constituées de corridors écologiques et de réservoirs de biodiversité qui permettent à la faune et à la flore d'accomplir leur cycle écologique : reproduction, alimentation, repos. Les corridors écologiques permettent de relier les réservoirs entre eux.

L'urbanisation, menace des trames vertes et bleues

L'artificialisation et la division des espaces sont les grandes causes identifiées de l'érosion de la biodiversité. Lorsqu'une trame est fragmentée, cela réduit le déplacement des espèces animales et végétales et l'accomplissement de leur cycle de vie (exemple : une nouvelle route 2x2 voies). La limitation de ces échanges entraîne consanguinité et fragilité face aux aléas (prédation forte, maladie, manque de nourriture).

L'arbre comme composante des trames vertes et bleues

L'arbre est présent dans les trames vertes et bleues (milieux forestiers, bocage, bord de cours d'eau,

littoral...). Il joue plusieurs rôles à différentes échelles. Pour bon nombre d'animaux, comme les mammifères, il est une zone d'alimentation, une zone de repos. À une échelle plus petite, il est une zone d'habitation à part entière (insectes, chauve-souris, oiseaux notamment).

L'arbre est un élément essentiel des continuités écologiques : reboisement des bords de routes, continuité écologique aérienne...

Renforcer la place de l'arbre dans ces trames naturelles

De nombreuses expérimentations et actions, encouragées par le Parc, permettent à l'arbre de continuer d'être présent au sein de ces trames et dans les corridors écologiques. Elles sont réalisées en partenariat avec les activités humaines - notamment l'agriculture - : replantation de haies (avec le programme Breizh Bocage porté par les communautés de communes), agroforesterie, prés-vergers (alliant production fruitière et élevage), arbres têtards, gestion des habitats forestiers...

Certaines de ces pratiques anciennes sont même revisitées sous une forme innovante par les agriculteurs de l'Île d'Arz, comme par exemple les trognons fourragères destinées à l'alimentation des animaux. *

Agroécologie

L'arbre au cœur de la transition alimentaire



Concertation avec les agriculteurs, élus locaux, citoyens et professionnels de l'alimentaire, encouragement à l'entretien des haies, à l'utilisation du bois comme amendement... Le Parc conduit diverses actions pour inciter à la pratique de l'agroécologie. L'arbre en est l'un des éléments.

En agriculture, l'arbre peut jouer des rôles essentiels. Il sert de brise-vent, apporte de l'ombrage aux bêtes, accueille la biodiversité, améliore la structure des sols et l'infiltration de l'eau, limite l'érosion... Il peut également fournir du bois et de la nourriture, aux humains (fruitiers) comme aux animaux (certains arbres fourragers). Et la liste n'est pas exhaustive !



L'arbre au service d'une agriculture durable sur le territoire

Le Parc anime une concertation autour des enjeux de transition agricole et alimentaire au sein d'un groupe composé d'élus, citoyens, agriculteurs et professionnels de la transformation et de la distribution de produits alimentaires. Elle s'appuie sur le scénario de transition Afterres 2050, qui donne une place importante au développement de l'agroécologie et particulièrement des pratiques qui mobilisent l'arbre : développement de l'agroforesterie et plantation de haies.

Plus directement, les agriculteurs sont incités à renforcer les liens bénéfiques entre arbres et agriculture. Le Parc,

en tant qu'animateur d'un Projet agroenvironnemental et climatique, leur permet de bénéficier de financements de la Politique Agricole Commune pour l'entretien de leurs haies ou arbres isolés. L'ambition du Parc est également de permettre l'accès des agriculteurs du territoire à des formations sur l'agroécologie et l'agroforesterie.

Enfin, le Parc est engagé dans l'innovation en testant les usages de l'arbre en agriculture. Ainsi, des plantations agroforestières ont été financées, et le seront de nouveau, pour implanter des arbres fruitiers ou fourragers sur des prairies.

Des essais sont également conduits pour l'utilisation de broyat de branches (Bois Raméal Fragmenté) pour enrichir les parcelles littorales sur lesquelles l'épandage de matière organique animale est interdit. Cet usage pourrait offrir un nouveau débouché au bois issu de l'entretien des haies du territoire, insuffisamment valorisé à ce jour. *

Les Conseils du Parc

Conseil des associations

Le Conseil a manifesté l'intérêt de s'impliquer dans le nouveau programme d'actions du Parc (1^{er} janvier 2021 - 31 décembre 2023).

En échangeant sur ce programme avec le Président du Parc, le Conseil a insisté sur sa volonté de sensibiliser les visiteurs aux fragilités du Golfe, particulièrement lors des pics de fréquentation estivale. Cela pourra prendre plusieurs formes : distribuer des plaquettes d'information (cf. p.15), relayer les sciences participatives* ou encore définir des critères pour la mise en œuvre d'événements écoresponsables.

Le conseil souhaite également s'engager sur les sujets suivants :

- Inventorier les associations qui gèrent les bateaux traditionnels
- Sensibiliser les élus aux rejets des stations d'épuration
- Sensibiliser les navigateurs sur les questions d'antifoulings et les bons comportements

- Réaliser une carte des plages et coins de sable accessibles
- Inviter ses associations membres à participer à l'enquête publique relative à l'expérimentation d'un projet hydrolien dans le Golfe.

Conseil scientifique



Bertrand Perrin est enseignant en écologie et physiologie animales à l'Université de Bretagne Sud et chercheur associé à l'Université de Rennes 1 - Muséum National d'Histoire Naturelle. Il est aussi Vice-président du Conseil scientifique du Parc. Avec le concours de 2 étudiantes, il a

coordonné l'élaboration du « Petit bestiaire des fonds marins rocheux du Golfe du Morbihan ». Au fil des 60 pages de ce livret très visuel, le Golfe se découvre sous nos pieds. On peut admirer et découvrir mollusques, cnidaires, ascidies et autres éponges qui vivent sur les fonds rocheux. Un monde féérique aux formes et couleurs étonnantes s'ouvre à nous !

Conseil des jeunes

Ce conseil de lycéens a vocation à accompagner les actions du Parc, compléter leurs connaissances et développer leur citoyenneté.

La crise liée au Covid-19 a rendu difficile les interventions au sein des lycées. Pour autant, des jeunes du Lycée Kerplouz se sont associés au Défi pour la biodiversité proposé à des familles volontaires du Pays d'Auray (cf. p.14).

Pour en savoir plus :

www.parc-golfe-morbihan.bzh/listes/les-instances-conseils

*Suivis scientifiques et observations par des habitants et visiteurs



VIVRE AVEC LES ARBRES

Beviñ get ar gwez



Vivre avec les arbres

Majestueux, chétifs ou tordus, les arbres abritent un écosystème foisonnant. Dans le Parc, ils contribuent à la vie économique, sociale et culturelle de notre territoire. Auxiliaires de l'agriculture, protecteurs de notre cadre de vie, ils diffusent même des molécules bienfaitrices pour notre santé. Malgré leur silence, les arbres nous parlent. Et si on les écoutait ?

Les vergers, un patrimoine à préserver

Les vergers procurent des fruits mais sont aussi de formidables réservoirs de biodiversité. Ils abritent de nombreuses espèces : chauves-souris, oiseaux, insectes pollinisateurs... Pour les recenser, le Parc vient de lancer une plateforme sur Internet afin d'en dresser un état des lieux*. Les habitants et les communes peuvent y localiser les vergers de leur territoire et

les décrire dans un formulaire. Le Parc s'appuie sur l'expérience du Pôle fruitier de Bretagne qui, depuis une dizaine d'années, fédère les acteurs de ce patrimoine vivant (associations, professionnels, collectivités). « Nous agissons comme un centre de ressources et d'observations à l'échelle bretonne, explique Olivier Ibarra, son coordinateur.

Nous avons ainsi lancé un inventaire collaboratif des poiriers vénérables pour mieux connaître les variétés qu'ils portent et organiser leur préservation ». Souvent centenaires, ces arbres représentent la mémoire de la biodiversité culturelle et génétique des vergers.

**Cf. p. 16*



Protégez cet arbre

Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) d'une commune peut protéger l'arbre de plusieurs manières. Il y a d'abord la solution d'une inscription en tant qu'Espace Boisé Classé (EBC). L'outil le plus utilisé aujourd'hui est la Loi Paysage (L151-17 à L151-25). L'article L130-1 du code de l'urbanisme permet aussi de rendre obligatoire l'obtention d'une autorisation pour tout abattage, d'une haie, d'un parc, d'un alignement d'arbres et même d'un arbre isolé.

Le PLU peut également identifier l'arbre comme un élément du patrimoine naturel remarquable à protéger. Dans ce cas, l'arbre possède une valeur historique ou sentimentale, liée à son âge ou sa taille. Mais les limites de ces protections tiennent principalement à la méconnaissance de ces réglementations. Une solution pourrait être de passer par l'adoption, dans le PLU, d'une règle de calcul de la valeur de l'arbre, qui peut atteindre quelques milliers d'euros. C'est le choix qu'a fait Vannes, dans la dernière version de son PLU du 19 avril 2021. La Ville a adopté un barème de valeur des arbres, à partir de quatre « indices » : l'espèce et la variété, la valeur esthétique et sanitaire, la situation géographique, la dimension.

En cas de litige, ce barème peut être transmis au tribunal pour aider les juges à évaluer l'arbre illégalement abattu. Une autre innovation à souligner, celle de la protection des racines, en considérant un périmètre autour d'elles.

Il peut aussi servir à évaluer le montant d'une opération de compensation, lors de la construction d'un ouvrage public par exemple.

Le PLU de Vannes permet enfin de tenir compte, lors de la construction de nouveaux quartiers, de la présence d'arbres. De quoi leur offrir encore quelques années de vie supplémentaire.



Interview

L'arbre est capable d'interagir avec nous

Laurent Tillon, biologiste à l'Office national des forêts, observe les interactions entre les arbres et les autres espèces. L'auteur de *Être un chêne* (éditions Actes Sud) révèle ainsi qu'une balade dans les bois est bénéfique pour notre santé.

Qu'est-ce que c'est un arbre ?

C'est un végétal qui a la particularité d'aller chercher la lumière. Il s'appuie sur des racines qui s'enfoncent dans la terre, et s'élève vers le ciel grâce à son tronc et ses branches. Comme il est ancré dans le sol, il a développé des systèmes de détection de son environnement. Il interagit avec des champignons, des animaux, des végétaux, des bactéries ou des virus. Il est ainsi capable, en cas d'attaque de chenilles par exemple, de changer la composition chimique de ses feuilles pour les rendre moins appétantes, voire indigestes. Pour alerter les branches voisines, il peut le faire via des molécules transportées par sa sève. Mais pour informer les branches les plus éloignées, il peut aussi émettre dans l'air des molécules, perçues par les humains et de nombreuses autres espèces.

Que nous apportent ces molécules ?

Après la catastrophe de Fukushima, beaucoup de Japonais sont allés en forêt pour se ressourcer. Ils ressentaient un mieux-être réel. Un chercheur japonais, le Dr Qing Li¹, a découvert que ces « bains de forêt » produisaient des effets bénéfiques sur notre organisme. Les phytoncides sont des molécules émises par les arbres. Ainsi quand vous allez en forêt, en particulier

au printemps, vous baignez dans ce bain de phytoncides. À votre retour, vous vous sentez bien et vous êtes aussi un peu fatigué : votre corps se défend contre ces molécules et active sa réaction immunitaire, bénéfique pour la santé. Et ce n'est pas tout : après une attaque, les feuilles d'un arbre émettent un petit champ électrique pour cicatriser. Elles libèrent ainsi des ions négatifs, auxquels nous sommes sensibles, et qui réduisent notre taux de cortisol, l'hormone du stress chronique, ainsi que les risques cardio-vasculaires.

Ces découvertes doivent-elles conduire à changer notre perception de l'arbre ?

Oui. Nous passons d'une conception de l'arbre nourricier à celle d'un individu capable d'interagir avec les autres espèces, et donc avec nous-mêmes. Il agit sur nous comme nous agissons sur lui au travers de nos comportements. Cela doit nous conduire à considérer l'arbre comme une « personne non humaine ». Car même s'il est silencieux, il a quelque chose à dire.

¹NDLR : il est immunologiste au Département d'hygiène et de santé publique à l'Université de Médecine de Tokyo

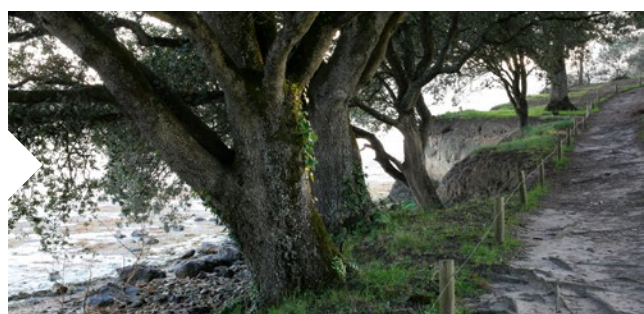


Face à la tempête

Comment protéger les arbres côtiers face à la tempête ? Souvent, les arbres les plus menacés sont ceux qui se retrouvent isolés par l'abattage de leurs congénères suite à un projet d'aménagement. Cet abattage réduit les obstacles face au vent, et peut créer des couloirs où s'engouffre le zéphyr. Extensions de bourg, disparition de haies, toutes ces opérations fragilisent les arbres de bord de mer. En cas de plantation, il est important de ne pas choisir une essence qui poussera vite et haut, comme l'eucalyptus par exemple : à la moindre rafale, il s'effondrera. Lot de compensation à la tempête "Alex" de 2020, un chêne de Saint-Avé rejoindra la future charpente de Notre Dame de Paris !

Des arbres protecteurs du trait de côte

La montée de la mer, effet du changement climatique, fragilise le trait de côte. Bien souvent, les arbres se retrouvent en première ligne. Ils peuvent contribuer à la lutte contre l'érosion à condition de bénéficier, à leur base, d'une végétation herbacée et arbustive, retenant les eaux de pluie et fixatrice du sol. Pour préserver ces écosystèmes résistants, il faut donc empêcher le piétinement. Et envisager, provisoirement, d'interdire certaines zones entre la mer et le sentier côtier.



Agroforesterie

À l'île d'Arz, des agriculteurs agroforestiers



Pour aérer les sols, protéger des intempéries et nourrir les bêtes, la ferme de l'île d'Arz a osé l'agroforesterie. Près de 2000 arbres y ont été plantés durant l'hiver 2019-2020.

Créer un microclimat, aérer et enrichir le sol, rafraîchir les animaux, protéger les cultures : les arbres sont essentiels pour l'agriculture. Thomas Meignan et Clément Kouyoumdjian, deux ingénieurs agronomes de 28 et 29 ans, ont rejoint le GAEC de l'île en 2018. Dans leurs bagages, un projet d'agroforesterie, consistant à associer les arbres, les cultures et l'élevage.

Au côté de Violaine et Sébastien Hauchamp, premiers exploitants de cette ferme bio de 70 hectares, ils ont planté près de 2000 arbres lors de l'hiver 2019-2020, avec l'aide

des élèves du lycée horticole de Saint-Jean-Brévelay et du Parc. « *Frênes, saules, chênes, noisetiers ou muriers jouent un rôle de brise-vent, d'ombrage, de protection de la biodiversité et de fourrage pour nos 30 vaches Pie noire, dont nous transformons le lait en une vingtaine de produits laitiers, distribués en vente directe* », explique Thomas Meignan. Les essences choisies sont issues des recherches de l'INRAE¹, qui a contribué à moderniser l'agroforesterie, issue des systèmes agricoles tropicaux.

Ce projet a permis aux quatre associés de remporter, le 13 novembre 2020, le concours

« Agriculteurs d'avenir », doté de 16500 euros. Ils ont aussi reçu 7500 euros de leur certificateur Ecocert.

Pour faciliter l'acceptation de ces plantations, le Parc les a incités à organiser des réunions de concertation avec les habitants et les élus. Oubliée lors de la « révolution » agricole d'après-guerre, l'agroforesterie, expérimentée à l'île d'Arz, inspirera certainement d'autres agriculteurs...

¹ Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement

Un réseau de chaleur *vertueux*



Plusieurs agriculteurs du territoire se sont lancés dans la reconstitution de haies bocagères. Ils protègent l'eau et leurs cultures, préservent la biodiversité et produisent du bois-énergie.

« Leur action s'inscrit dans le cadre du programme régional Breizh bocage, qui a permis à la communauté de communes Auray Quiberon Terre Atlantique (AQTA) de créer 6 km de haie depuis 2020, et encore 4,5 km cette année, explique Cécile Le Bars, animatrice environnement et énergie à AQTA. Après des années d'abandon du bocage, ce dispositif permet aux agriculteurs de reconsidérer leurs haies, qui ne représentent plus une corvée mais un outil de l'exploitation qu'ils peuvent valoriser. »

Ils fournissent 30% des 800 tonnes annuelles de bois-énergie de la chaufferie d'Auray Quiberon Terre Atlantique. Celle-ci alimente un réseau de chaleur auquel sont connectés le centre aquatique Alre'O, le cinéma Ti Hanok, l'hôtel et l'atelier des entreprises. Le combustible restant provient d'opérations d'élagage sur des sites de la Communauté de communes, de partenaires (Conservatoire du littoral, Département, communes...) ou de particuliers.

Les perches ostréicoles, une tradition vivace

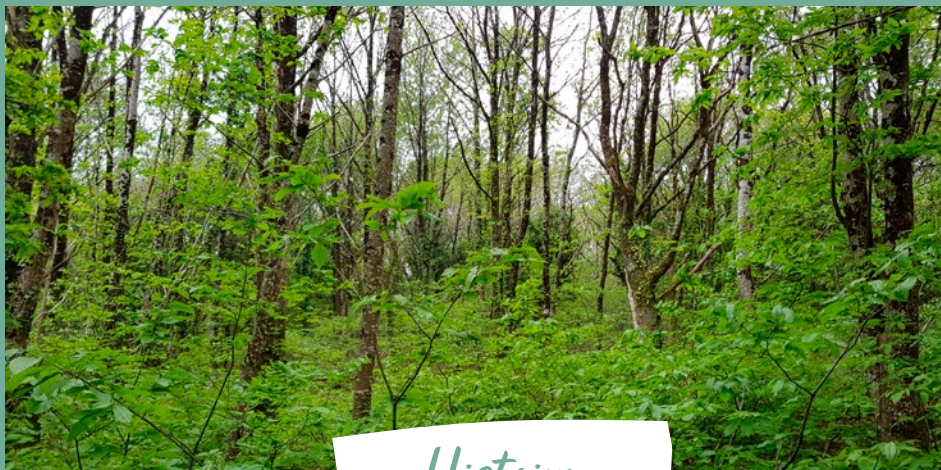
Yvonnick Jégat est ostréiculteur traditionnel à Arradon : il élève ses huîtres en eau profonde et à même le sable, comme le faisaient son père et son grand-père. Et comme eux, il continue de baliser ses parcs avec des perches de châtaignier, d'une longueur d'environ 5 mètres et de 5 centimètres de diamètre, pour alerter les navigateurs et protéger le patrimoine ostréicole.

« J'en coupe une centaine tous les trois ans, en hiver, sur des terres familiales, à Colpo et Arradon. Je les plante au printemps. La réglementation en exige à chaque angle de parc. Moi, j'en ajoute tous les trois mètres », dit cet ambassadeur labellisé « Valeurs Parc naturel régional ».

Autrefois, ces perches servaient aussi à dresser un rideau de protection contre les raies, friandes de naissain d'huîtres plates.

Etablissement Jégat, labellisé Valeur Parc naturel régional
18 Allée de la Pointe 56610 - ARRADON
02 97 44 02 45 / huitres-jegat@orange.fr





Histoire

L'évolution des forêts, un mouvement perpétuel

Les grands changements climatiques ont façonné la forêt. Malgré une biodiversité contrastée selon les continents, celle-ci s'appuie sur la richesse de son écosystème pour s'adapter à l'évolution des températures.

Mystérieuse, ancestrale et sauvage, la forêt fascine et intimide à la fois. Lieu d'exil, de refuge et de spiritualité, elle nourrit l'imaginaire. Dans le même temps, la forêt abrite de nombreuses ressources et une biodiversité exceptionnelle. Le bois a longtemps constitué l'un des plus importants gisements d'énergie, d'outillage et de construction de l'espèce humaine. Aujourd'hui, la forêt possède des visages très différents selon les zones géographiques.

Quoi de commun entre les massifs boisés européens, âgés de « seulement » 12 000 ans, et la forêt amazonienne âgée de 60 millions d'années ? « *Il y a cent fois plus d'espèces vivantes dans les forêts des régions tropicales humides que dans celles de l'Europe* », expliquait le botaniste Francis Hallé, lors d'une conférence en 2019.

A l'origine de ces écarts de biodiversité se trouvent les grands changements climatiques terrestres. À la fin du Tertiaire (-50 millions d'années), le climat était beaucoup plus chaud (6°C de plus) et plus humide que le climat actuel. Nos essences forestières actuelles (Magnolia, Palmier, Laurier, Cyprès, Cèdre... ou leurs ancêtres) côtoyaient des essences qu'on ne trouve plus aujourd'hui en France.

Avec l'arrivée des grandes glaciations, au Quaternaire (-2,5 millions d'années), la végétation a laissé place aux glaciers. Tout le nord de la France en était recouvert. Les espèces des forêts tempérées ont trouvé refuge dans des zones plus clémentes, comme le bassin méditerranéen. Mais ralentie dans sa migration par les massifs montagneux, la flore européenne s'est appauvrie.

Aujourd'hui, malgré une biodiversité bien plus pauvre que celle d'Amérique ou d'Asie, la forêt européenne réalise une reconquête et montre une réadaptation progressive au changement de climat. En s'appuyant sur une génétique huit à douze fois plus riche que la nôtre, grâce aux nombreux échanges avec les micro-organismes du sol, la faune et la flore, elle développe des outils de résistance au réchauffement climatique.

Plusieurs forestiers, comme Laurent Tillon, biologiste à l'ONF (lire son interview p.8), contribuent à vulgariser le fonctionnement de cet écosystème vertueux. Il met ainsi ses pas dans ceux de Peter Wohlleben. Ce forestier allemand a montré, avec le succès de son livre *La vie secrète des arbres* (éditions Les Arènes), l'intérêt du public pour les arbres.

UN « MARTELOSCOPE » POUR SIMULER UNE COUPE FORESTIÈRE



Avec l'Office national des forêts et le Centre régional de la propriété forestière, le Parc va créer un « marteloscope » : un lieu où les forestiers, armés d'une tablette et non du traditionnel marteau, pourront apprendre à sélectionner des arbres en vue d'une coupe fictive. Chaque arbre sera cartographié et évalué selon sa valeur économique et écologique. Le logiciel intégrera une clef d'identification des micro-habitats spécifiques de l'arbre : fougères, lierre, cavités... À la fin de leur martelage, les utilisateurs sauront s'ils ont effectué les bons choix. Ouverture prévue en 2022.



Interview

“ Nous aidons les forêts à s'adapter au changement climatique ”

Olivier Forestier dirige le pôle national des ressources génétiques forestières de l'ONF, à Guéméné-Penfao (44). Dans cette pépinière, créée en 1968, on aide les arbres à s'adapter au changement climatique.

Comment agissez-vous pour préserver les espèces forestières ?

Le fil rouge de nos activités est l'adaptation des forêts au changement climatique. Pour cela nous nous appuyons sur leur diversité génétique. Nous ne cherchons pas à remplacer une espèce autochtone par une espèce exotique. Nous puisons dans la diversité des massifs et dans les capacités que certaines essences ont développées face à un climat évolutif. Les arbres ont déjà migré lors des dernières glaciations, mais le changement est aujourd'hui trop rapide pour leur laisser le temps d'une nouvelle migration. Nous conduisons donc, dans le cadre du programme « Giono », une action pour aider des chênes et des hêtres du sud de la France, adaptés à un climat chaud et sec, à se déplacer vers le nord afin qu'ils transmettent cet avantage à leurs descendants.

Les arbres sont-ils aussi menacés par l'action humaine ?

Oui. L'ensemble des activités humaines exerce une forte pression sur l'environnement. Les arbres n'y échappent pas. Nous participons donc à un plan de protection et de conservation des arbres en danger du fait de maladie ou de la dégradation de leur habitat. C'est le cas par exemple du peuplier noir : son aire de peuplement, proche des cours d'eau, est menacée par l'urbanisation et l'extension des parcelles agricoles.

L'arbre en ville, un bienfaiteur... en péril



Ombre naturelle, évapotranspiration rafraîchissante, régulation de l'eau des sols, purification de l'air, brise-vent, qualité du cadre de vie... les services rendus par l'arbre urbain sont multiples. On peut observer des écarts de 1 à 5° C entre la ville et la campagne. Plusieurs villes sont désormais engagées dans la lutte contre ces effets en mettant en place des îlots de fraîcheur dans lesquels la végétation tient une place importante. Une étude sur la cité de Manchester a montré qu'une augmentation de 10 % de la couverture arborée permettrait de maintenir les pics de chaleur à leur niveau actuel.

Mais dans un contexte de changement climatique, s'ils permettent de lutter contre ses effets, les arbres vont aussi en subir les conséquences. À l'instar de leurs voisins de campagne, les arbres en ville vont devoir affronter précipitations intenses, vagues de chaleur et de sécheresse... Ce qui signifie qu'il faut commencer à introduire de nouvelles essences, et appliquer des règles d'urbanisme plus protectrices.



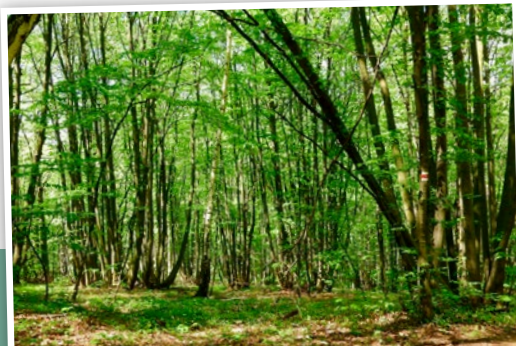
Pour aller plus loin :
David Happe, expert arboricole auteur de *Arbres en péril* (éditions Le Mot et le Reste)



Produire du bois en préservant la biodiversité

Le réchauffement de la planète bouleverse le rapport à la forêt. La France s'est engagée à atteindre 40% de renouvelable dans sa production d'électricité en 2030. La biomasse forestière participe à cet effort, avec un objectif d'augmentation de la récolte de 20 millions de m³. Mais en parallèle, la France s'est aussi engagée à « stopper la perte de biodiversité ». Un engagement qui a conduit les instituts de recherche à s'intéresser à autre chose que l'amélioration de la gestion des forêts en vue d'une exploitation économique. À l'image de la futaie jardinée (mélange d'arbres de toutes tailles et d'âges, de feuillus et de résineux, une régénération naturelle et un volume de bois constant) la sylviculture s'ouvre désormais à l'observation des forêts naturelles. Celles-ci s'appuient sur un échange intense entre l'arbre, les micro-organismes du sol, la faune et la flore. Sur une longue échelle de temps, l'arbre puise dans son génome (8 à 12 fois plus vaste que le nôtre) pour s'adapter à son environnement. Il transmettra ensuite ce génie génétique, combiné à d'autres mutations aléatoires, à sa descendance.

Dernière étude ayant validé scientifiquement la transmission des gènes "adaptés" (étude de "l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage WSL").



Interview

Un arbre stocke en un an le CO₂ quotidien d'un Français

Dans le cadre de son programme Forêt-Climat, l'association Clim'actions Bretagne Sud plante des arbres pour favoriser le stockage du carbone. Explications de sa présidente, **Dominique Pirio**.

Pourquoi planter des arbres pour capter du CO₂ ?

En une année, grâce à la photosynthèse, un arbre capte en moyenne 33 kg de CO₂ : l'équivalent du bilan carbone quotidien d'un Français. Un hectare de forêt séquestre et stocke chaque année 33 tonnes de CO₂, autant que les émissions annuelles d'une famille de trois personnes. Planter des arbres en forêt, dans des haies, des vergers ou en ville est donc essentiel pour agir contre le changement climatique. C'est l'un des premiers projets de notre association.

Comment procédez-vous ?

Nous nous appuyons sur le mécénat d'entreprise pour financer des plantations sur des parcelles de collectivités ou de particuliers. Nos premiers arbres ont été installés sur un hectare de la commune de Séné, avec le soutien de la société Ecodis de Saint-Nolff, dans le cadre de son projet « zéro carbone ». Aujourd'hui, nous comptons 5 plantations à Saint-Nolff, Ploeren, Vannes et Sulniac, sur une superficie totale de 6 hectares. D'autres sont en projet à Theix-Noyal et Languidic.

Cette action favorise-elle la biodiversité ?

Nous plantons des essences très diversifiées. Chacune d'entre elles possède son écosystème où vivent d'autres espèces. Nous organisons un suivi régulier de la gestion forestière et de la biodiversité de nos plantations avec des associations environnementales et des étudiants de l'Université Bretagne Sud.

www.climactions-bretagnesud.bzh/foret-et-climat

Les têtards, des arbres habitats

Ils ont un physique discutable mais sont très résistants. Les arbres têtards, appelés aussi trognes, possèdent un renflement au sommet de leur tronc, à environ 2 mètres de hauteur. Le résultat d'une taille traditionnelle, pratiquée sur le chêne, parfois sur le châtaignier ou le frêne. Celle-ci s'explique par l'usage de laisser au métayer la partie aérienne pour son bois de chauffage, la partie inférieure étant réservée au propriétaire de la terre.

Protecteurs des cultures, les arbres têtards constituent aussi un formidable habitat pour de nombreuses espèces. Les anfractuosités et les troncs creux constituent des refuges pour les espèces cavernicoles : oiseaux, chauves-souris, rongeurs, hérissons. Des espèces – saproxyliques – se nourrissent même de leur bois mort.

Les dernières recherches ont montré que ce « trognage » par l'Homme améliore la génétique et l'adaptation de ces arbres à leur environnement. D'où leur exceptionnelle longévité : les têtards vivent parfois plus longtemps que les individus de même espèce non taillés.



Des arbres remarquables



Qu'est-ce qu'un arbre remarquable ? Un individu rare. Tronc d'une taille exceptionnelle, emplacement original, âge canonique, rôle culturel, autant de caractéristiques qui lui donnent une force symbolique. Visible sur le sentier littoral du Golfe du Morbihan, à Baden, le châtaignier de Mané Mousttran ne passe pas inaperçu. Né il y a 400 ans à l'époque de Henri IV, il présente un tronc vrillé de 8 mètres de circonférence, faisant de lui l'un des plus gros châtaigniers de France. Il figure même sur une peinture de Henri Duroselle, visible à la mairie de Baden.

Dans le Morbihan, on compte une centaine d'arbres remarquables. Six d'entre eux ont été distingués par le label « Arbres remarquables de France » décerné par l'association éponyme.

Certains sujets n'ont au premier abord rien d'exceptionnel : ils jouent un rôle culturel, comme les arbres de l'amitié, plantés à l'occasion d'un jumelage ou d'une commémoration. D'autres, enfin, valent le détour pour leur histoire biologique : c'est le cas du Gingko biloba, seul survivant de l'époque des dinosaures et de la bombe atomique.

Micro-forêts avantages et faiblesses

Connaissez-vous les mini-forêts ? Créées par le botaniste japonais Akira Miyawaki, le principe est simple : planter de manière très serrée de jeunes arbres (3 au m² en moyenne) en privilégiant des espèces locales. Akira Miyawaki a développé cette méthode pour restaurer des sols dégradés de zones urbaines, après avoir observé que les espèces natives poussant autour des temples constituaient souvent des forêts modestes mais résistantes. En France, plusieurs collectivités s'en sont inspiré pour revégétaliser des délaissés urbains, afin de lutter contre la pollution et former des îlots de fraîcheur.

qu'elles sont jeunes, ces mini-forêts ne pourront jamais aboutir à un écosystème similaire à celui d'une vraie forêt. Une des rares études européennes sur le sujet fait état de 61 à 84 % de mortalité des arbres 12 ans après la plantation. Ce qui signifie que toutes les jeunes pousses ne donneront pas, à terme, des arbres. Les exemples doivent encore se multiplier pour améliorer cet apport de boisements dans nos villes.

Mais attention, il ne s'agit pas de reconstituer une forêt « primaire », comme on l'entend parfois. Parce



À LA DÉCOUVERTE DE L'ARBORETUM D'ELVEN



Propriété de Golfe du Morbihan Vannes Agglomération, l'arboretum abrite 25 essences d'arbres d'une quinzaine d'années. On y trouve du chêne pédonculé, sessile ou vert, de l'alisier torminal, de l'if, du bouleau verruqueux ou pubescent, de l'aulne glutineux, du sorbier, de l'érable champêtre... Grâce à un plan des essences, distribué aux visiteurs, on peut s'amuser à reconnaître ces arbres en repérant leurs signes d'identification. Une balade agréable et instructive en même temps !

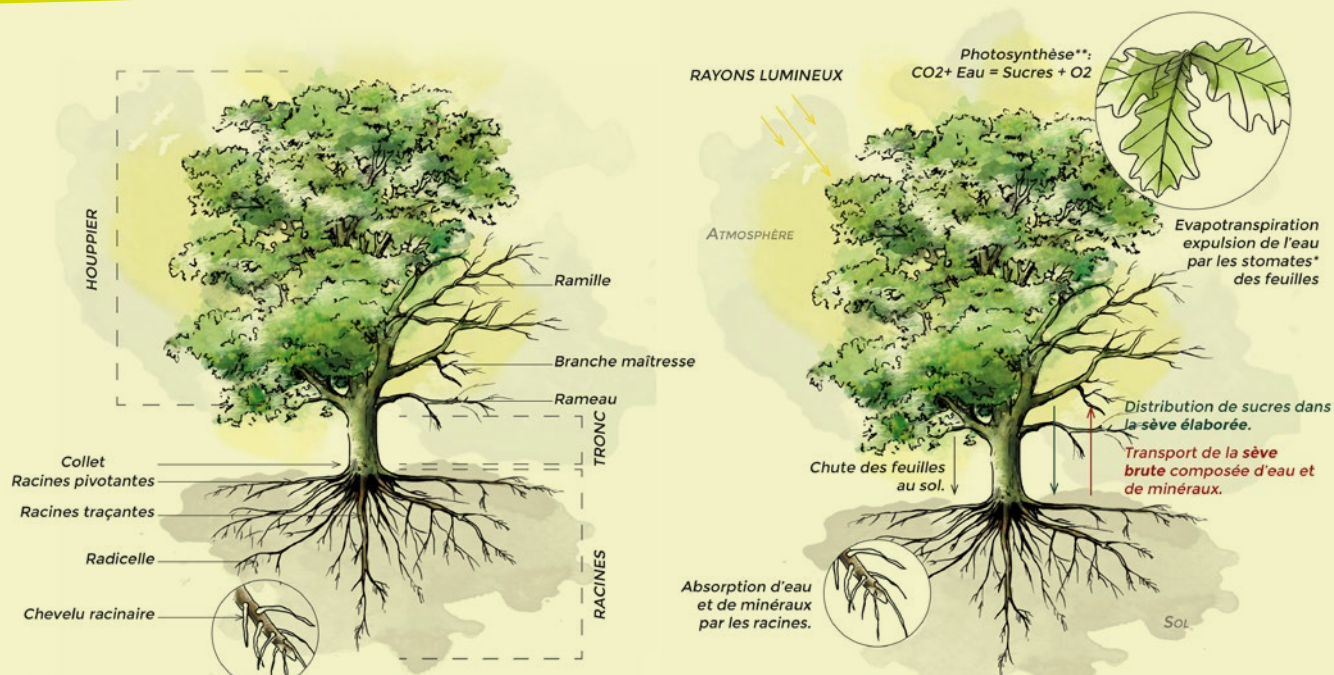
« Pourquoi un arbre, c'est vivant ? »

Cette question a été posée par les élèves de la classe de CM1-CM2 de l'école Armorique, à Vannes. C'est au cours d'une sortie de découverte le long des Rives du Vincin, zone naturelle près de leur école, que les élèves ont pris le temps d'observer le paysage, la faune et la flore présentes sur leur future Aire marine éducative.

La végétation littorale, composée en grande partie de pins maritimes, a retenu leur attention. En classe, les enfants ont posé de nombreuses questions sur les arbres : « Pourquoi y a-t-il des arbres le long du chemin ? » « Pourquoi les arbres ont des piquants ? » et enfin « Pourquoi un arbre est vivant ? »



La réponse du Parc



- ✓ L'arbre capte la lumière par le processus de photosynthèse
- ✓ L'arbre respire (par ses feuilles et par le tronc en hiver)
- ✓ L'arbre adapte sa forme en fonction de son besoin de lumière autour de lui
- ✓ L'arbre s'alimente en utilisant son système racinaire pour capter eau, minéraux, matière organique...
- ✓ Les feuilles de l'arbre qui tombent produisent dans le sol des micro-organismes qui produisent des champignons et nourrissent des insectes
- ✓ La nuit, un arbre respire comme les humains : il capte de l'oxygène et relâche du dioxyde de carbone
- ✓ La sève brute descend, tandis que la sève élaborée monte (un peu comme le sang dans le corps des humains)
- ✓ L'arbre cicatrise seul : quand l'une de ses branches casse, la sève de l'arbre lui permet de cicatriser sa blessure, comme la peau qui se régénère sur une plaie chez l'animal ou l'humain
- ✓ L'arbre se reproduit : naturellement, l'arbre peut se cloner, se bouturer, se reproduire avec ses graines semées au vent (il peut aussi se greffer par l'intervention humaine).



Pour en savoir plus sur les Aires marines éducatives coordonnées par le Parc : www.parc-golfe-morbihan.bzh/aires-marines-educatives



Partageons les gestes en faveur de la biodiversité

Avec le « Défi familles à biodiversité positive », le Parc a proposé à 11 familles de 6 communes du Pays d'Auray de découvrir les enjeux de la préservation de la biodiversité. Au cours de cette démarche ludique, elles ont choisi au moins 8 gestes simples du quotidien, parmi 25 possibles, à réaliser dans leur logement, sur leur balcon ou dans leur jardin. D'avril à juillet, visites et ateliers proposés par le Parc ou par des structures labellisées « Valeur Parc naturel régional » aident à passer à l'acte.

Où observer les oiseaux ?

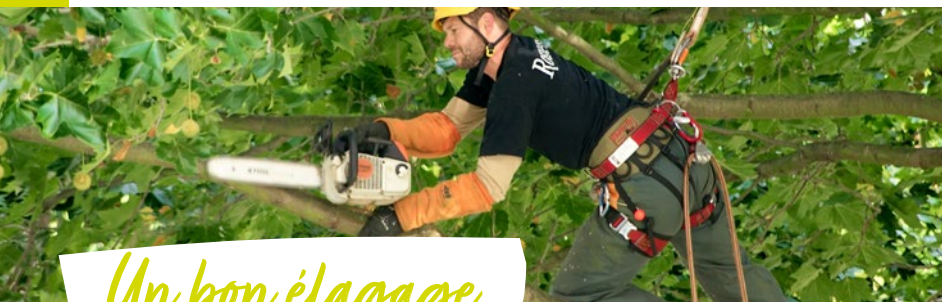
Où croiser une Avocette élégante ? Où observer un Engoulevent d'Europe ? Quels sont les oiseaux migrateurs, sédentaires, estivants ou hivernants ? Grâce au livret *Où observer les oiseaux*, réalisé par l'équipe du Parc, vous découvrirez les lieux de présence de ces espèces, et de bien d'autres encore.

Chacun des 12 sites d'observation répartis sur l'ensemble du Parc fait l'objet d'une description détaillée. Vous trouverez enfin un dépliant séparable pour reconnaître, en un seul regard, les oiseaux du littoral et du bocage.



Le Grand Capricorne un ingénieur écologique

D'une taille d'environ 6 cm sans les antennes, le Grand Capricorne est l'un des plus grands coléoptères européens. Véritable ingénieur écologique, il transforme la matière organique en matière minérale et contribue ainsi à la régénération des sols. Il permet aussi l'installation de nombreux autres coléoptères. Rare et menacé, il est présent dans les zones Natura 2000. Sa destruction et celle de son habitat sont interdites. Si vous l'observez, n'hésitez pas à contacter le Parc : contact@golfe-morbihan.bzh



Un bon élagage, pour préserver les arbres

Un mauvais entretien peut tuer un arbre, mais aussi entraîner le développement de pathogènes ou parasites, ainsi qu'une mauvaise cicatrisation. Un risque d'apparition de défauts mécaniques existe alors, parfois invisibles et potentiellement à risques pour les biens et personnes, ainsi que pour la santé de l'arbre. On fait le choix d'élaguer quand une branche est dangereuse ou contraignante, mais aussi dans le cadre de tailles de formation (par exemple fruitière).

L'élagage doit toujours être le plus respectueux possible de la forme naturelle de l'arbre, et le moins traumatisant possible.

Un arbre se taille quasiment toute l'année à l'exception des extrêmes saisonniers (température trop élevée ou inférieure à -3°), et de la période de montée de sève.

Chaque saison a ses avantages et inconvénients. L'hiver, l'arbre est en dormance et il n'y aura donc pas de risque d'écoulement de sève (privilégier les grosses tailles à cette saison). Hors saison hivernale, la circulation de la sève permet une bonne et rapide cicatrisation des plaies.

Tous ces conseils sont bien entendu à relativiser d'une essence à une autre. Il est important de faire appel à un professionnel compétent.



Des vidéos pour aller plus loin

Le bocage du Golfe du Morbihan : sa construction, sa gestion et les savoir-faire associés

L'Homme entretient le bocage en fonction de ses besoins. Il existe différents types de haies selon les fonctions que l'on veut leur attribuer. En Bretagne, on trouve une très grande diversité de paysages bocagers, issus des différentes façons de construire, entretenir, rénover et valoriser le bocage. www.parc-golfe-morbihan.bzh/bocage-culturel

3 reportages de citoyens dans le cadre du Plan de paysage du Parc

En 2020, pour le Plan de paysage Renouveau des arbres littoraux, le Parc a proposé à 3 équipes de citoyens volontaires, concernés par la question de l'arbre dans les paysages du Golfe, de réaliser des reportages. Durant plusieurs mois ils se sont réunis pour choisir un angle d'approche sur le sujet, écrire un scénario, tourner les images, et réaliser le montage des films. Ils étaient accompagnés techniquement par « la Télé d'ici ». www.parc-golfe-morbihan.bzh/arbres-rivages



ÇA S'EST PASSÉ

degouezhet eo



15 nouveaux ABC en 2021 DÉCEMBRE 2020

En juillet 2020, l'Office français de la biodiversité a lancé un 4^e appel à projet pour la réalisation d'Atlas de la biodiversité communale (ABC). 15 nouvelles communes du Parc ont été retenues et bénéficieront de son soutien durant les trois prochaines années : St-Philibert, Locmariaquer, Auray, Le Bono, Arradon, Séné, St Nolf, Theix-Noyal, St Armel, Damgan, Le Tour du Parc, Sarzeau, Arzon, St Gildas-de-Rhuys et Brech (non membre du Parc mais commune partenaire).



Séminaire Plan de paysage 17 FÉVRIER ET 11 MARS

« Renouveau de la végétation arborée littorale : Comment accompagner le changement ? ». Le séminaire s'est déroulé en visioconférence (2 sessions).
Au programme : retours d'expériences sur des pratiques déjà en œuvre sur le territoire et stratégies d'adaptation de l'arbre à l'épreuve du changement climatique. Avec, entre autres, la présence d'Hervé Le Bouler (cf. ITW p. 3).

À venir

26/27
JUIN
2021
23^e édition



Journées européennes du patrimoine

16 ET 19 SEPTEMBRE

Le Parc propose de partir à la découverte du patrimoine immergé du Golfe à travers deux événements : le 16 septembre à 18h au Palais des Arts de Vannes, une conférence* sur le métier d'archéologue sous-marin présentée par Anne Hoyau-Berry de l'Adramar ; et le dimanche 19 septembre à 10h00, une visite des pêcheries fixes d'Arzon, en partenariat avec l'AMARA. Plus d'informations disponibles sur le site du Parc.

* Dans le cadre du cycle de conférence organisée par la Région Bretagne du 16/09 au 10/10 2021. Adramar : Association pour le développement de la recherche en archéologie maritime ; Amaraï : Association Manche Atlantique pour la Recherche Archéologique dans les Îles

Restez connectés

SITE WEB DU PARC
www.parc-golfe-morbihan.bzh

SITE THÉMATIQUE
www.outil-cactus.parc-golfe-morbihan.bzh



Et connectez-vous à nos blogs par le site du Parc :
> Les activités ornithologiques
> L'objectif Zéro Pesticide



Chaîne youtube PNRGM



Facebook PNR golfe du morbihan
Atlas de la biodiversité communale

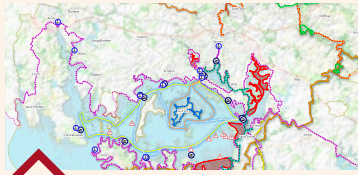


Instagram pnr-golfedumorbihan

Un nouveau programme d'action pour le Parc

DÉCEMBRE 2020

Tous les trois ans, le Parc établit un nouveau programme d'action permet de répondre aux exigences de sa Charte, document fondateur signé par l'ensemble de ses collectivités membres pour une durée de 15 ans. Les élus du Parc ont approuvé le nouveau programme d'action allant du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2023.



Plaisir de randonner dans le Golfe du Morbihan

DÉCEMBRE 2020

Après « Le Guide du promeneur sur les sentiers du littoral », réalisé en 2018 et actualisé en 2020, le Conseil des associations du Parc a proposé une nouvelle plaquette à destination du grand public : « Plaisir de randonner dans le Parc naturel régional ». À pied, à cheval, en vélo ou en bateau, une carte présente les principaux itinéraires balisés et des conseils pour randonner de manière responsable.



Une convention avec l'Éducation nationale

JANVIER 2021

Elle fixe un cadre de travail et définit une politique partagée d'éducation et de sensibilisation, pour contribuer à mieux faire connaître aux élèves des écoles, collèges et lycées les enjeux environnementaux de leur territoire. Cette convention a été signée par David Lappartient, Président du Parc, et Laurent Blanès, Directeur académique des services de l'Éducation nationale du Morbihan. La signature a clôturé le 1^{er} comité éducatif liant les deux structures, présidé par Nathalie Courtrai, membre du Bureau du Parc déléguée à l'École du Parc.



Nettoyage de Printemps sur l'île d'Ilur

AVRIL 2021

Il a pris plusieurs formes : réparation des clôtures pour accueillir le troupeau de moutons qui a presque doublé, enlèvement des matériaux et déchets stockés depuis plusieurs mois dans les bâtiments d'Ilur et ramassage de ceux déposés sur les plages (plastiques, annexes, bouées, etc.). Merci à l'ostréiculteur Yvonnick Jegat, venu avec une barge pour ramener ces déchets sur le continent.



Exposition "Rivière du Bono, récits de paysages maritimes"

DEPUIS FÉVRIER 2021

Au fil de l'eau et de l'écriture poétique d'Alexis Gloaguen, écrivain et philosophe breton, et du regard de Benjamin Simon Lohezic, photographe et chargé de mission au Parc, cette exposition invite à découvrir, regarder, écouter autrement cet aber empreint d'histoires maritimes. Réalisée par le Parc avec Pluneret et Le Bono, elle est complémentaire d'un livret éponyme (www.parc-golfe-morbihan.bzh/heritages-littoraux/)



Des chantiers d'arrachage de baccharis (plante exotique envahissante)

DEPUIS FÉVRIER 2021

Parmi une cinquantaine de chantiers organisés au cours des derniers mois par le Collectif anti-baccharis, une douzaine ont été proposés par le Parc à Ambon, Damgan, Le Tour du Parc, Surzur, l'Île d'Arz, Arzon ou encore Locmariaquer. Chacun a réuni 10 à 15 participant bénévoles, en lien avec les communes concernées et les associations locales.
Rappelons qu'un arrêté préfectoral du 31 juillet 2020 confirme l'interdiction stricte d'introduction ou de détention de cette plante.

Animations à Ilur

TOUT L'ÉTÉ

Tous les dimanches de juillet et août. L'île est accessible aux visiteurs se rendant sur le site par leurs propres moyens. Les balades nature et visites commentées seront assurées par les gardes de l'île.
Au programme : biodiversité, énergie, histoire et projet de valorisation.

De beaux livres sur les ABC

AUTOMNE

Afin de valoriser les connaissances acquises lors de la mise en œuvre des 12 premiers Atlas de la Biodiversité Communale conduits entre 2018 et 2020, le Parc souhaite réaliser de « beaux livres » mettant en valeur les richesses naturelles de chacune des communes engagée. Avec le soutien des communes volontaires, chaque livre sera largement illustré et présentera des espèces, des habitats, des anecdotes...

Fête de l'arbre à Elven

2 ET 3 JUILLET 2021

Au programme : une conférence d'Hervé Le Bouler : *Quel avenir pour la forêt morbihannaise ?*

Et aussi des sorties botaniques, des stands sur l'arbre et la biodiversité (menuiserie, habitat, santé, alimentation...), des animations enfance, un jeu concours...



LE PARC, À VOUS D'AGIR

ar Park, deoc'h
d'ober



Savez-vous

planter les arbres ?



Avant de planter :

- Penser à l'envergure aérienne et souterraine que l'arbre aura une fois adulte.
- Éviter les racines traçantes en contexte urbain, penser à l'ombre portée, à la proximité de réseaux enterrés.
- Choisir l'espèce en fonction des changements climatiques à venir. Privilégier les essences locales.
- Étudier le sol pour savoir s'il sera adapté.

- Proscrire les espèces exotiques envahissantes (liste éditée par le Conservatoire botanique de Brest pour la Bretagne).
- Vérifier la proximité d'une limite entre deux propriétés (soumise aux règles du Code civil (article 671 et 672)).

Après avoir planté :

Si l'arbre doit être taillé, le faire régulièrement un peu, plutôt que trop d'un coup ! Respecter les principes de la taille douce.

Biodiversité

Un site pour répertorier et protéger mares, vergers et têtards

Le Parc vient d'ouvrir une plateforme de géolocalisation des mares, vergers et arbres têtards de son territoire. Riches en biodiversité, ces trois habitats ont été inscrits dans le plan d'action Trame verte et bleue (cf. p. 5). La plateforme Internet doit permettre à tous de répertorier ces sites afin d'envisager des opérations de préservation ou de réhabilitation. *



Pour en savoir plus

observation.parc-golfe-morbihan.bzh/arbrestetards

Concours photo

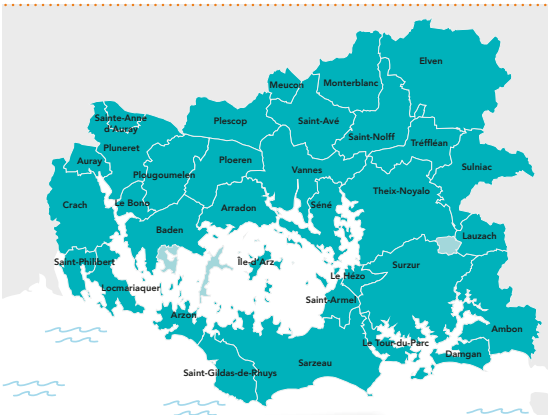
Photographiez votre arbre préféré

Vénérable, remarquable, mort, têtard... Situé dans un champ, une forêt, au coin de votre rue ou au fond de votre jardin, nous vous proposons de photographier votre arbre préféré. Seules conditions : vous devez être un photographe amateur et votre arbre préféré doit être situé sur le territoire du Parc naturel régional. La photo sélectionnée par le Parc sera présentée au concours de l'Arbre de l'année, organisé par le magazine Terre Sauvage et l'Office national des forêts (www.arbredelannee.com) *



Toutes les infos sur le site internet du Parc, rubrique « actualités » :

www.parc-golfe-morbihan.bzh



Combien d'arbres

POUR IMPRIMER AUTOUR DU GOLFE ?

5,025 tonnes de papier sont utilisées pour publier les 75 000 exemplaires de ce magazine. Grâce à l'utilisation de papier recyclé à 100 %, nous préservons la ressource en évitant la consommation de 12,5 tonnes de bois*.

*Pour fabriquer une tonne de papier, 2,5 tonnes de bois sont nécessaires.



AMBON
ARRADON
ARZON
AURAY
BADEN
CRACH
DAMGAN
ELVEN
ILE D'ARZ

LAUZACH
LE BONO
LE HEZO
LE TOUR DU PARC
LOCMARIAQUER
MEUCON
MONTERBLANC
PLESCOP
PLOEREN

PLOUGOMELEN
PLUNERET
SAINT-ARMEL
SAINT-AVE
SAINT-ANNE-D'AURAY
SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
SAINT-NOLFF
SAINT-PHILIBERT
SARZEAU

SENE
SULNIAC
SURZUR
THEIX-NOYALO
TREFFLÉAN
VANNES

